



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : personnel

Question écrite n° 29087

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés auxquelles sont confrontés les médecins inspecteurs de santé publique dans l'accomplissement de leurs missions. En effet, entre 40 et 50 postes sont en permanence vacants en France sur un effectif global de 400 médecins inspecteurs de santé publique. La région Poitou-Charentes est elle-même frappée par des vacances de poste. Cette situation ne permet pas de répondre aux seules exigences réglementaires traditionnelles, encore moins aux nouvelles missions liées à la sécurité sanitaire et aux programmes régionaux de santé. De plus, il est à déplorer que depuis plusieurs années les postes offerts au concours ne soient pas tous pourvus. Force est de constater que l'une des raisons de la faible attractivité de ce corps repose notamment sur le différentiel de revenu par rapport à celui des praticiens travaillant en secteur hospitalier ou auprès de l'assurance maladie, et sur le blocage de déroulement des carrières. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle compte prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29087

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 1999, page 2452